



# Comment mettre à jour la désignation de bénéficiaire de votre Régime de retraite

## C'est important et facile à faire en ligne

Le bénéficiaire de votre Régime de retraite est votre conjoint ou votre conjoint de fait. Si vous n'avez pas de conjoint ou de conjoint de fait, le bénéficiaire de votre Régime de retraite est soit une personne que vous avez désignée ou votre succession.

Vous pouvez désigner un ou plusieurs bénéficiaires pour recevoir la totalité ou une partie du montant payable à votre décès. Toutefois, votre conjoint ou votre conjoint de fait pourrait avoir des droits sur votre régime de retraite et sur votre succession.

Avoir des renseignements à jour sur vos bénéficiaires signifie que la somme provenant de votre Régime sera versée aux personnes que vous souhaitez à votre décès. Si vous n'avez désigné aucun bénéficiaire, la somme pourrait être versée à votre succession et être assujettie aux frais de vérification de testament ou d'homologation et à l'impôt sur l'administration des successions.

## Pour ajouter un bénéficiaire ou mettre à jour les renseignements sur vos bénéficiaires :

1. Ouvrez une session au **macanadavieautravail.com** pour accéder à votre Régime d'épargne collectif.
2. Cliquez sur vos initiales dans le coin supérieur droit de l'écran pour consulter votre profil.
3. Mettez à jour les renseignements sur vos bénéficiaires au besoin.

Vérifiez que votre adresse courriel est à jour dans **macanadavieautravail.com** puisque vous recevrez une confirmation une fois la mise à jour effectuée.

### Des questions?

Nous sommes là pour vous aider!

1 866 716-1313

Du lundi au vendredi 8 h et 20 h HE

